



Vos élus CGT du SPIP de l'Hérault vous rendent compte des résultats du Comité Technique Spécial qui s'est tenu à Montpellier le 25.08.2016.

Pour rappel, comme stipulé par la circulaire d'application du décret n°2011-184 du 15 Février 2011, "Au-delà des problèmes d'organisation et de fonctionnement des services, les comités techniques connaissent des questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences des agents. Ils sont également informés des principales décisions à caractère budgétaire ayant des incidences sur la gestion des emplois."

Le CTS du 25/08/2016 avait pour objet principal la présentation des projets des nouvelles organisations de service sur le département, adressés fin juillet aux personnels.

Pour la CGT, il n'est pas concevable que ces projets dont les conséquences sur le travail au quotidien des personnels sont importantes puissent être mis en place sans en être discutés préalablement avec les principaux intéressés.

- Villeneuve-les-Maguelone/Montpellier

La CGT demande que ce projet soit présenté à la réunion d'antenne du 12.09.2016. Concernant l'UMF de VLM, la CGT a demandé que l'équipe au complet puisse disposer d'une période de réflexion/discussion après la prise de poste effective de tous les nouveaux collègues mutés, soit courant Novembre 2016.

La CGT s'inquiète de la création d'un Pôle "Prévenus", et souhaite que cette proposition soit abordée en réunion de service afin que les collègues concernés puissent apporter leur expertise.

Le Président précise qu'il s'agira d'une phase expérimentale, ce sur quoi la CGT le rejoint et demande l'évaluation de cette première période.

Le Président souligne que le (la) CPIP sera volontaire

La CGT demande qu'un roulement puisse être accepté afin de remplacer ce CPIP après cette période si c'est sa demande.

La CGT se questionne sur la qualité de “prévenu”, et les modalités de prise en charge de cette population pénale.

La CGT note l'aspect positif d'une réflexion de fond sur l'organisation du service, et de la présentation en CTS avant sa future mise en application.

La CGT restera prudente quant à l'évolution de ce projet et à l'inclusion des propositions de l'équipe.

La CGT note que la Direction du SPIP a bien connaissance des difficultés liées à l'établissement VLM et aux locaux dédiés au SPIP, tant administratifs qu'en détention. La CGT souligne aussi le dysfonctionnement du SAP.

La Direction s'est engagée à ce qu'une réflexion sur ce projet soit organisée avec tous les personnels concernés et que sa mise en oeuvre ne soit pas effective avant novembre au mieux et l'arrivée de tous les nouveaux collègues de VLM.

Béziers-MF

Concernant l'UMF Béziers: le projet n'a pas été présenté car moins abouti à ce jour.

La CGT demande que ce futur projet soit présenté en CTS, et qu'il soit aussi le fruit de réflexions avec l'ensemble de l'équipe avant toute mise en oeuvre.

Questions diverses:

- CAP à VLM durant la période estivale:

La CGT demande un planning allégé des CAP durant l'été.

- Futurs locaux UMO Montpellier :

Au vu de la configuration très différente de l'espace dédié au public et de son isolement, la CGT s'interroge sur l'accueil sécurisé des PPSMJ en dehors des plages d'ouverture du service.

Le prochain CTS se tiendra Lundi 26.09.16 à Béziers.

Montpellier, le 05.09.16
Les élus CGT au CTS 34